



**SELARL DE GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES**  
 TOULOUSE - AUCH - CONDOM - FLEURANCE - VIC-FEZENSAC

**Département du Gers  
 Commune de Lectoure  
 Section Cadastre : CP - Llieudif "A Naudet"**

**PLAN DE DIVISION**  
**d' un terrain appartenant**  
**à SODIS AGRI et**  
**à la Commune de Lectoure**

Vu pour être annexé à la délibération  
 en date du **15 SEP. 2025**



*[Signature]*

**Le Maire,  
 Xavier BALLENGHIEN**

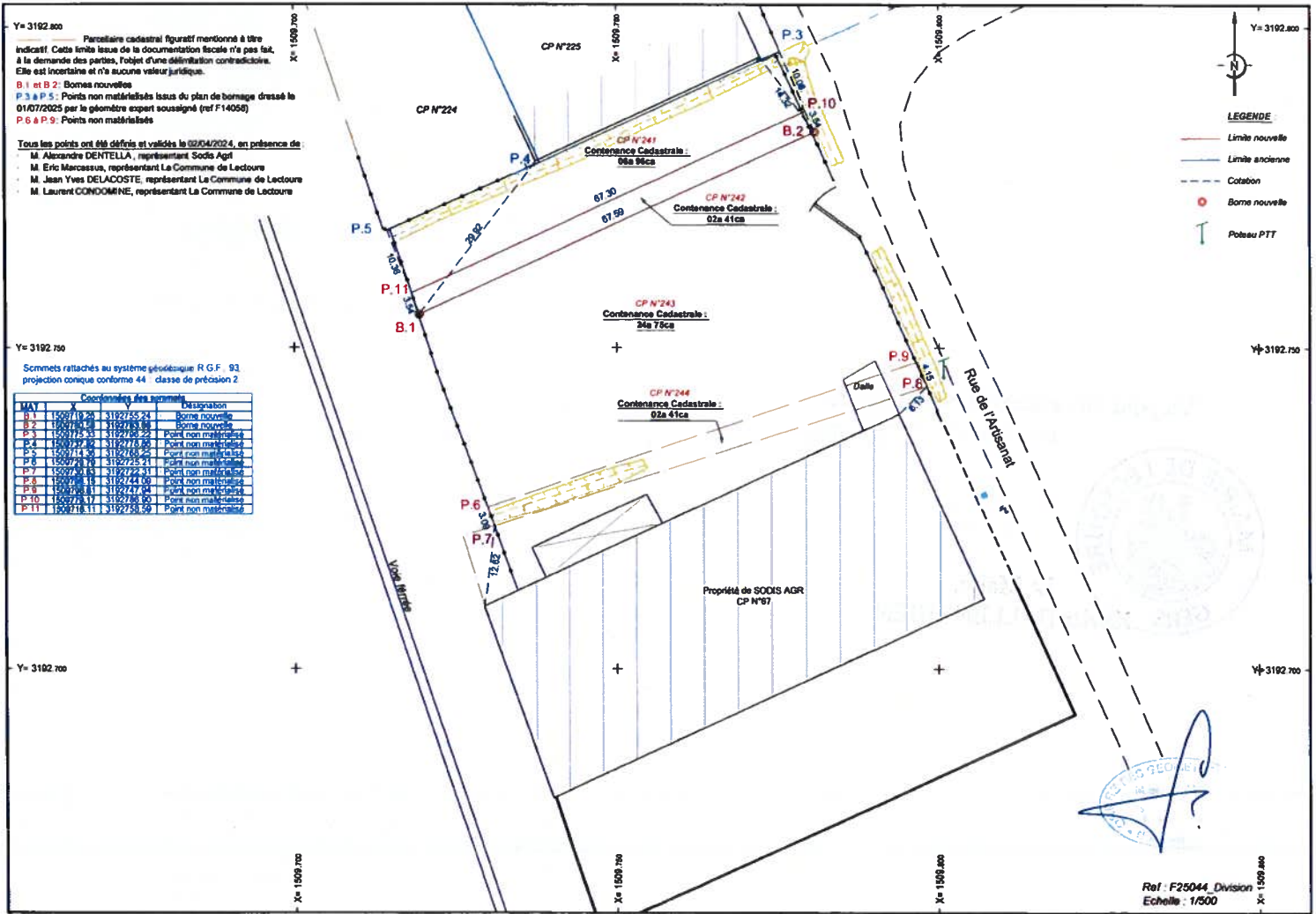
Indice	Date	Etabli par		Vérfié par		Désignation
		Nom	Visa	Nom	Visa	
B	25/07/2025	Lohann BONNAMY		Marie LACROIX		Numérotation DA n°1520V
A	15/04/2025	Anthony GASC		Marie LACROIX		Signatures et envoi cadastre
M A R C G I R A R D I N						
	02/04/2025	Marie LACROIX		Anthony GASC		Mise en place et relevés
Affaire : F25044_Division				<b>Echelle : 1/ 500</b>		<b>Service FONCIER</b>
Responsable : Marie LACROIX SARTORIS						

**XMGE**  
 Géomètres-Experts  
 BUREAU D'ETUDES

**Marc GIRARDIN - Géomètre-Expert Foncier ESGT Associé**  
 Siège Social : 81 rue Montablon - 32500 FLEURANCE  
 Tél : 05 62 08 22 31 - E-mail : m.girardin@xmge.com  
 Agence de TOULOUSE : 8 chemin de la Terrasse Bat H  
 31600 TOULOUSE Tél : 05 62 08 22 31  
 Site Internet : https://www.xmge.com



Imprimé par Lohann BONNAMY le 25/07/2025
Référence Informatique : C:\Frd\Produits\Honoraires\F25044\03 FONCIER\F25044_Division.dwg
Coordonnées rattachées au système RGF 83 CC-44
Mise à jour rattachée au NGF IGN 89 par TERIA



Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le 18/09/2025

ID : 032-213202088-20250915-2025SEPT15\_329-DE

Commune :  
LECTOURE (208)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 1520V

Document vérifié et numéroté le 24/07/2025  
APTGC GERS  
Par SABATHIER  
TECHNICIEN GEOMETRE  
Signé

PTGC GERS  
14 RUE LECONTE DE L'ISLE  
CS 70352

32010 AUCH CEDEX  
Téléphone : 05 62 61 51 39

ptgc.gers@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

20/03/1980  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/500  
Date de l'édition : 24/07/2025  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé

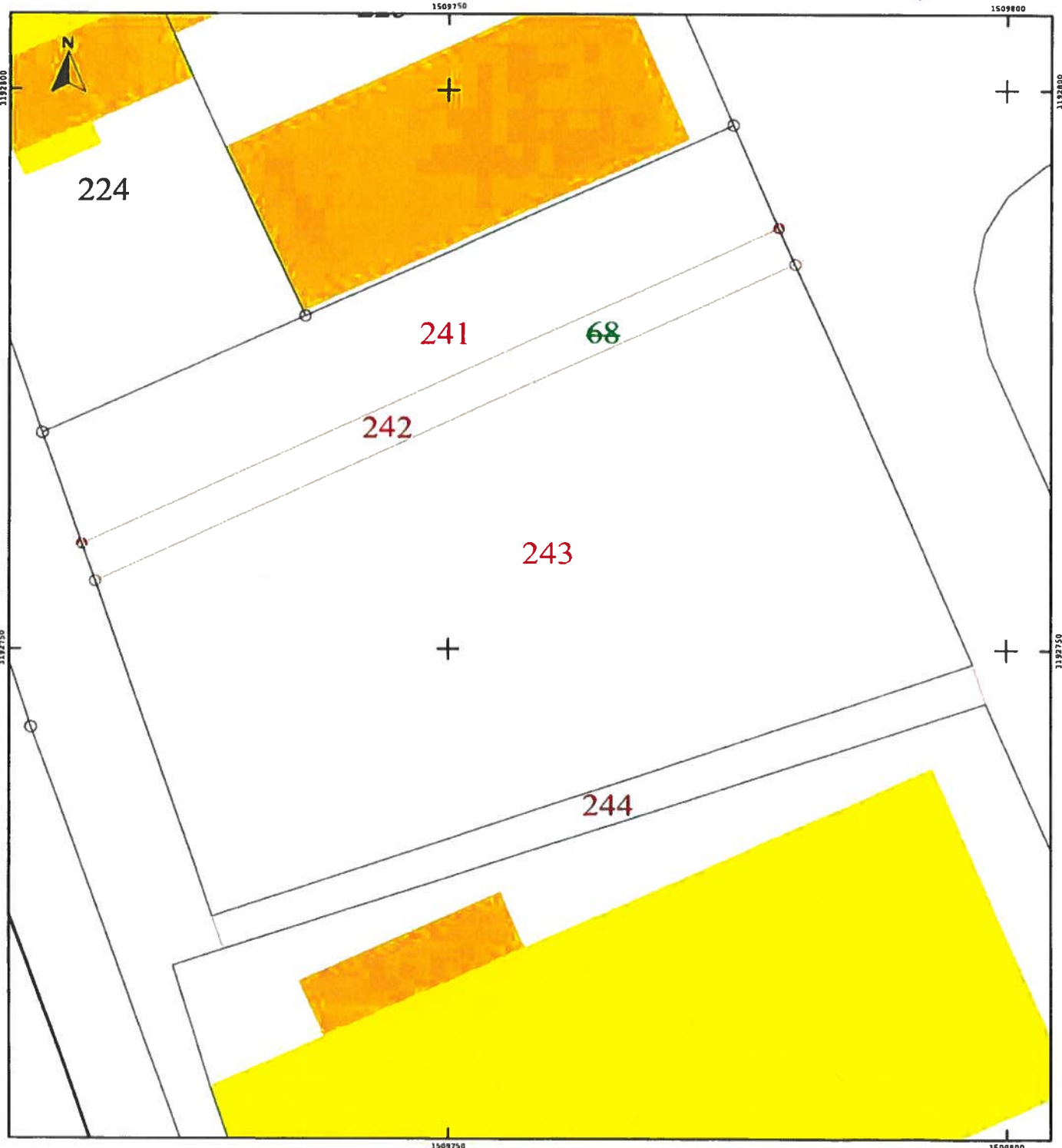
Par GIRARDIN (2)

Réf. :

Le 16/07/2025

(1) Rayer les mentions inutilisées. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.)  
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité copropriétaire, etc.)

Modification demandée par procès-verbal de cadastre



Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le 18/09/2025 net du rédacteur du document  
ID : 032-213202088-20250915-2025SEPT15\_329-DE

Commune : 032208  
Lecteur

### MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (L...)

Numéro d'ordre du document d'arpentage  
1520V  
Document vérifié et numéroté le .....  
A .....  
Par .....

Section : CP  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : régulier <20/03/80  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2000  
Date de l'édition : 23/06/2004

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 56 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies ou bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 14/04/2025 par M. Marc GIRARDIN, géomètre à Fleurance.  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6483.  
A. Fleurance ..... le 14/04/2025 .....

Document dressé par  
**M. Marc GIRARDIN**  
à Fleurance  
Date 14/04/2025  
Signature : 



(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Présenter les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité exploitante)

DA NUMERIQUE

Ref: F25044 DANUM Modif.dwg

Réquisition de Division



Direction générale des finances publiques  
 Cellule d'assistance technique du SPDC  
 du lundi au vendredi  
 de 8h00 à 18h00

N° de dossier : F25044

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

### Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 25/07/2025  
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : XMGE

SF2519489958

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 032				Commune : 208			LECTOURE			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
CP	0068			A NAUDET	0ha34a12ca		208 0001520	CP	0241	0ha06a96ca
							208 0001520	CP	0242	0ha02a41ca
							208 0001520	CP	0243	0ha24a75ca
				Domaine non cadastré			208 0001520	CP	0244	0ha02a41ca

#### OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

